

JOURNEE DE L'INNOVATION 2024

Critères de soumission
des projets

2024



QUEL OBJECTIF ?

La Journée de l'innovation a pour but de donner chaque année de la visibilité aux projets innovants réalisés au sein de l'institution et récompenser les innovations les plus prometteuses. Elle permet de favoriser les interactions et le partage d'expériences et constitue un tremplin pour le développement des projets et la commercialisation des meilleures solutions.

QUI PEUT SOUMETTRE UN PROJET ?

Les collaborateurs et collaboratrices des HUG, de l'Université de Genève (Unige) et leurs partenaires de co-création.

Remarque : pour les projets de l'Unige, il est fortement recommandé d'avoir un partenariat avec un-e collaborateur-trice des HUG.

CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS

Tous les domaines sont les bienvenus : projets de recherche, applications/logiciels, dispositifs médicaux, ou outils pratiques qui apportent des solutions nouvelles dans le domaine de la santé et des soins. Sont éligibles les projets qui ont déjà effectué des étapes de développement de leur solution ou des idées innovantes structurées, qui ont déjà réalisé des premiers tests de validation et un plan de développement.

COMMENT PARTICIPER ?

Soumettre un projet en respectant le format requis « Formulaire à remplir pour soumettre un projet » disponible sur le site (<https://www.hug-ge.ch/journee-innovation>) avant la date limite fixée.

Il est impératif que les porteurs et porteuses de projets communiquent leurs coordonnées (adresse email et numéro de téléphone) ainsi que celles d'un ou une suppléante au cas où ils ou elles seraient injoignables au cours du processus d'évaluation.

CRITERES DE SELECTION ET D'EVALUATION DU JURY :

1. Caractère innovant et créatif (mesure de la désirabilité, utilité, faisabilité et viabilité du projet)
2. Qualité (scientifique, méthodologique, données de validation...)
3. Bénéfice/impact potentiel pour les patients et patientes, les proches, les membres du personnel, l'institution, le canton
4. Développement potentiel (à d'autres institutions, commercial...)

Remarque : ces critères sont susceptibles d'évoluer, auquel cas les modifications seront communiquées aux porteur-euses de projets sélectionné-es.

PROCESSUS DE SELECTION

Tous les projets soumis font l'objet d'une pré-validation par les membres du Comité de sélection. Les projets sélectionnés sont ensuite attribués aux différentes sessions. Les porteurs et porteuses de projets sélectionnés seront informés de la session à laquelle ils participent et des critères correspondants.

Posters :

L'ensemble des porteurs et porteuses de projets retenus par le Comité de sélection sont invité-es à préparer un poster (format A0 portrait) qui sera mis en ligne.

Présentation orale et évaluation par le jury :

Le comité retient une sélection de projets pour les présentations orales à la Journée de l'innovation. Les candidates et candidats sélectionnés sont invités à pitcher leur projet devant un jury environ deux semaines avant la Journée (cf. dates à retenir ci-dessous). Durant cette séance, chaque membre du Jury complète sa grille d'évaluation des projets présentés (selon les critères ci-dessus).

PROTECTION DES INVENTIONS

L'ensemble des projets soumis est revu lors du processus de sélection et une évaluation est effectuée afin de déterminer si l'innovation doit être protégée par un brevet. Si nécessaire, les démarches sont entreprises et un brevet peut être déposé avant l'événement afin d'assurer la protection de l'invention avant divulgation lors de la Journée de l'Innovation.

PRESENTATIONS ORALES A LA JOURNEE DE L'INNOVATION :

Concours de pitches :

Les candidates et candidats sélectionnés sont invités à faire une présentation/un pitch lors de la Journée de l'Innovation (pitch = présentation percutante d'un projet pour convaincre le jury et le public en peu de temps, pour démontrer la valeur de votre idée/projet et attirer les ressources nécessaires à son développement). Une séance de formation est proposée avant la présentation devant le jury, puis une session de préparation/coaching une semaine environ avant la Journée de l'Innovation (cf. dates à retenir ci-dessous). Ces deux séances sont facultatives mais fortement recommandées. Les modalités du pitch (format accepté, détails techniques...) seront communiquées aux candidates et candidats après la sélection des projets.

DATES À RETENIR :

- Limite de dépôt des projets sur l'intranet: 11 septembre 2024 (à minuit)
- Formation au pitch pour le jury : 1 octobre 2024 (recommandé)
- Présentation du projet devant le Jury : **8 octobre 2024 (obligatoire)***
- Journée de l'innovation : **17 octobre 2024 (obligatoire)***

***Important :** les candidates et candidats sélectionnés doivent s'assurer qu'au moins un membre de l'équipe du projet est disponible en présentiel à ces dates pour effectuer la présentation au jury et à la Journée de l'innovation. Des informations seront envoyées pour préciser l'horaire et le format.

ATTRIBUTION DES PRIX:

Un prix est attribué à l'équipe lauréate de chaque session, selon le vote du jury et du public.

Les détails – et sommes attribuées à chaque prix – seront communiqués aux porteurs et porteuses de projets sélectionnés en temps voulu.

AFFECTATION :

La somme accordée pour les différents prix est affectée obligatoirement aux frais liés au développement du projet.

RECOURS :

Aucun recours n'est accepté suite à l'attribution des différents prix.

SUIVI :

- Un suivi, à titre d'information, peut être demandé par l'équipe du Centre de l'innovation (ou par des membres du jury) aux lauréates et lauréats des différents prix.
- Les équipes participant à la Journée de l'innovation peuvent s'adresser au Centre de l'innovation afin de bénéficier d'un soutien pour le développement de leur projet innovant.
- En cas de publication scientifique ou autre couverture médiatique, les équipes du projet mentionneront avoir reçu un Prix de la Journée de l'innovation des HUG.